

Les flates de Carleton-sur-Mer

Louis Bujold

Volume 54, numéro 2 (189), août–novembre 2017

Nos faiseurs de bateaux

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/85939ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Musée de la Gaspésie

ISSN

1207-5280 (imprimé)

2561-410X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Bujold, L. (2017). Les flates de Carleton-sur-Mer. *Magazine Gaspésie*, 54(2), 24–24.

Les flates de Carleton-sur-Mer

Les flates¹ sont ces embarcations utilisées par les pêcheurs côtiers de la Baie-des-Chaleurs, principalement ceux de la région de Carleton-sur-Mer. Dès le printemps, les flates prennent la mer pour la pêche au hareng, au saumon, au homard, à la morue, au maquereau et à l'éperlan. L'auteur en rappelle les caractéristiques de construction et de navigation.

◆ **Louis Bujold**

Carleton-sur-Mer

Le flate, une construction solide

Le flate était de construction solide. La quille, habituellement de neuf, douze ou quatorze pieds de longueur, de même que les membres étaient généralement en merisier; quant à l'étrave, elle pouvait être en mélèze (arbre nommé aussi « violon »). La partie supérieure de la poupe était en bois franc également. On y découpait une entaille (godilloire) pour permettre de godiller² l'embarcation. Le bordé était fabriqué en planches de cèdre d'un pouce d'épaisseur. Celles-ci étaient jointes avec de l'étope pour assurer l'étanchéité de l'embarcation. Les membres de deux pouces carrés étaient espacés de un pied. Certains flates étaient recouverts de goudron, mais le fini le plus populaire était la peinture grise à l'extérieur et rouge à l'intérieur.

La tenture à saumon

Pour la tenture³ à saumon, on se devait de posséder parfois jusqu'à trois flates dont les dimensions variaient habituellement de onze à seize pieds de longueur. Il est important de rappeler que cette construction devait satisfaire les saumonniers pour le transport des ancres et des rets et être en mesure de contenir un nombre élevé de saumons parfois digne d'une pêche miraculeuse. Exceptionnellement ou miraculeusement en certains jours, des pêcheurs pouvaient relever plus de quatre-vingts saumons dans une pêche.

Le début de mai était la période où on assistait à l'arrivée de « flattées » de harengs. Pour la pêche à l'éperlan,



Debout dans son flate, Louis-Raymond Bujold lève sa pêche miraculeuse, 1984.
Photo : collection Louis-Raymond Bujold.

le flate devait permettre le transport d'une senne⁴ vers le large. Toutes ces tâches exigeaient une stabilité pour l'efficacité et la sécurité des pêcheurs qui ne connaissaient pas les gilets de sauvetage d'aujourd'hui.

La réputation de ces embarcations n'était pas surfaite, à preuve cet incident qui aurait pu tourner au drame. Un jour, Gilles Boudreau, au travail sur sa pêche au saumon, fut surpris par ce qu'on désignait à l'époque un *squall*⁵. Il a dû rapidement se détacher de sa pêche, placer les rames sous le banc du flate et se laisser porter par la tempête. Sa famille, rivée à la fenêtre de la maison, implorait tous les saints du ciel devant le père qui disparaissait au large. Après plusieurs heures d'attente et de prière, on vit un petit point réapparaître à l'horizon : Gilles revenait à la

rame dans le flate qui avait tenu le coup sans chavirer.

Aujourd'hui, plusieurs embarcations nous rappellent, par leur forme, le modèle des flates. Toutefois, elles sont de construction plus légère n'ayant plus à répondre aux exigences d'antan. ◆

Notes

1. *Flate* : de l'anglais « flat boat », embarcation appelée aussi barque de terre ou puanta (Pépin, J.-L., « L'industrie de la pêche de la Gaspésie », *Cahiers de géographie du Québec*, Vol. 3, n° 6, 1959, p. 353-366).
2. *Godiller* : action permettant de faire avancer l'embarcation à l'aide d'une godille ou rame placée dans une entaille (godilloire) située au centre de la partie arrière de l'embarcation.
3. *Tenture à saumon* : ensemble des filets disposés en mer permettant de capturer le saumon.
4. *Senne* ou *seine* : filet que l'on traîne sur les fonds sableux.
5. *Squall* : importante bourrasque de vent.